CYCLE BACHELOR

COORDINATEUR BIM

Alternance Année 3
Bac +3 - Niveau 6
RNCP
Taux de réussite : /
Taux d'employabilité* : -%

OBJECTIFS

En tant que Coordinateur BIM du bâtiment, **le professionnel se positionne à l'interface entre le BIM manager et les BIM modeleurs.** Dans une logique d'amélioration continue du processus collaboratif, il veille à la bonne application des chartes, méthodes et protocoles sur des projets réalisés selon une démarche BIM.

Le coordinateur BIM s'articule autour de deux activités principales :

> Développer les pratiques BIM spécifiques à l'entreprise
-Analyser le niveau de maturité BIM de l'entreprise en identifiant les moyens humains, matériels et logiciels des contributeurs
-Développer les processus BIM internes en élaborant des gabarits et leur notice d'utilisation
-Assister les BIM modeleurs dans leur utilisation des standards BIM via des tutoriels et une veille technologique structurée

> Coordonner l'action de l'entreprise durant un projet BIM
-Modéliser et exploiter les maquettes numériques du projet selon les conventions établies
-Répondre aux spécifications du projet en participant aux missions de synthèse et en coordonnant la résolution des collisions détectées
-Animer la collaboration autour de la maquette numérique partagée à travers des revues de maquettes et le contrôle qualité

L'emploi repose sur un travail collaboratif nécessitant une forte capacité organisationnelle et relationnelle ainsi qu'une appétence pour l'informatique et les outils numériques. Il s'exerce principalement dans les locaux de l'entreprise, avec des déplacements possibles pour les réunions de coordination et les revues de maquettes.

Le coordinateur BIM doit notamment maîtriser la réglementation environnementale RE2020 et les nouvelles pratiques liées à la numérisation du bâti existant, répondant ainsi aux évolutions du secteur de la construction.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les titulaires du titre professionnel Coordinateur BIM du bâtiment peuvent exercer :

En tant que salarié, dans :

La maîtrise d'œuvre et les cabinets d'architectes pour assurer la coordination des maquettes numériques, veiller à la bonne application des chartes BIM et accompagner les équipes dans l'utilisation des outils.

Les bureaux d'études spécialisés ou tout corps d'état pour développer les pratiques BIM, analyser la maturité numérique et coordonner les différents intervenants autour de la maquette partagée.

Les petites et moyennes entreprises générales du bâtiment pour mettre en place et faire évoluer les processus BIM internes, former les équipes et assurer la qualité des livrables numériques.

Les entreprises générales de grande taille du bâtiment pour piloter des projets BIM complexes, participer aux missions de synthèse et coordonner les activités de résolution des collisions détectées.

Métiers visés :
- Coordinateur BIM
- Référent BIM
- Responsable BIM
- Expert BIM
- Chef de projet en rénovation énergétique

MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation

Année 3 en alternance
- 450 heures de formation en centre.

Rythme : 1 semaine de cours / 2 à 3 semaines en entreprise.

Moyens pédagogiques :
- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

Encadrement :
- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation :
- Évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser.

Validation du parcours selon modalités d'examen de la certification.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet « **Candidater** ».
- Tests de sélection
- Entretien de motivation
- Étude du dossier par la commission d'admission
- Réponse sous 5 jours après l'entretien d'admission, si le dossier est complet.

Chiffres 2024

Taux d'obtention du diplôme/Titre	Taux de présentation aux examens	Taux de poursuite d'études	Taux d'interruption en cours de formation	*Taux d'apprenants en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation
Non évalué	**Non évalué**	**-%(1)**	**Non évalué**	**-% (1)**

Nombre de classes par année	Effectif maximum par classe	Possibilité de VAE	Possibilité de validation par bloc de compétence
2	**30**	**Nous consulter**	**Nous consulter**

En savoir +

(1)Source : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion

Alternance Année 3
Bac +3 - Niveau 6
RNCP
Taux de réussite : /
Taux d'employabilité* : -%

PROGRAMME

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour accéder à la 3ème année du cycle de formation, le participant doit avoir être titulaire :

- Brevet de Technicien Supérieur MEC « Management économique de la construction »
- Brevet de Technicien Supérieur «Batiment»
- D'un diplôme de niveau 5 (bac +2) dans le domaine de la formation.

Qualités du candidat attendues :

- Qualité relationnelle et aptitude à travailler dans un groupe, mais aussi en autonomie,
- Rigueur et organisation,
- Sens des responsabilités et esprit d'initiative,
- Qualités rédactionnelles,
- Aptitudes à la communication et à la vente.

VOIES D'ACCÈS

Année 3 en alternance :

- Salarié en contrat de professionnalisation,
- Salarié en contrat d'apprentissage,
- Etudiant sous convention de stage alterné

VAE (Nous consulter).

Formation en alternance, 100% financée par l'OPCO de l'entreprise et l'entreprise d'accueil. Pas de frais de formation pour l'apprenti.

VALIDATION

Certification de niveau 6, « Coordinateur BIM du bâtiment » .

Organisme certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion / Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP Fiche n°RNCP39408), enregistrée le 19-07-2024. Code NSF 230n

Modalités d'obtention du titre

La validation du Titre se déroule en plusieurs étapes :

- Une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, composé d'un rapport écrit, un support de présentation et des maquettes au format IFC ;
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE ;
- Un entretien final avec le jury.

ANNÉE 3

CAO/BIM

> Autocad
> Revit

Économie de la construction en phase conception

> ATTIC+

Gestion de projets

> Ordonnancement
> Rétroplanning
> Management des risques

Conception environnementale

Gestion immobilière

Droit & urbanisme

> Droit du travail
> Droit fiscal
> Gestion de patrimoine

Prévention, santé, sécurité

Gestion des déchets / Réemploi

Anglais